

**RÈGLEMENT LIE A LA PRATIQUE DU KARTING:**

- Briefing obligatoire avant le début de chaque session
- 

- Les karts de la catégorie 160 cc **enfants** et 200 cc **adultes** rouleront sur des sessions différentes, cependant si la morphologie le permet les personnes de plus de 14 ans peuvent accompagner les enfants en catégorie 160 cc .

- Bi-place à partir de 5 ans

- Karting junior à partir de 7 ans (minimum 1.25M)

- Karting adulte à partir de 14 ans ( minimum 1.60 M)

**-En cas de doute sur l'âge un justificatif peut-être demandé**

---

**- La consommation de stupéfiant avant la pratique du karting est interdite.**

---

- La consommation de boissons alcoolisées est réglementée (0,5 gr/l) en cas de doute le STAFF pourra vous demander un souffle à l'éthylomètre pour vérifier le taux, vous n'êtes pas forcés d'accepter, mais le STAFF se réserve le droit de refuser l'accès à la piste.

**Toutes boissons personnelles sont interdites dans le complexe et également sur le parking**

---

- Les casques doivent être attachés et serrés correctement, les enfants sont aidés par le staff si besoin. Les harnais de sécurité sont obligatoires dans les karts 160cc pour enfants et également adultes.

- **En cas d'accident la SARL LE KART ne se tiendra pas pour responsable si les consignes de briefing ne sont pas respectées, tous les pilotes acceptent les risques liés à la pratique de ce sport mécanique, quelque soit l'âge ou l'expérience.**

---

- Pendant les sessions de karting le contact volontaire entre les personnes d'un même groupe ou d'un groupe tiers est strictement interdit.

Toutes casses volontaires pourras faire l'objet d'une facturation.

---

- En cas de non-respect du règlement le STAFF se réserve le droit de vous exclure de l'enceinte de l'établissement sans remboursement.

